



PERIMETRE DU LOTISSEMENT



Parking et accès privatif réalisé par l'acquéreur.
L'emplacement définitif sera défini suite à la demande du permis de construire et devra tenir compte des ouvrages existants (coffrets, regards, candélabres, parkings...)

La configuration et la surface des lots ne seront définitives qu'après bornage.

modification d'un permis d'aménager en cours de validité

PA 031 574 11 X0005 du 07 02 012

Maitre d'ouvrage :		CCA PROMOTIONS 204, rue Gaston Doumergue 31170 TOURNEFEUILLE		ind. B-12 06 2012_Modif. Macrolots 10 & 13
Opération :		"COEUR DE VILLE II" Lotissement Avenue de la Mairie - 31810 VERNET		
Maitre d'oeuvre :	Géomètre :			date : 03-11-2011
CCA PROMOTIONS 204, rue Gaston Doumergue 31170 TOURNEFEUILLE T: 05 61 22 74 55	SANSAC CIVADE 1, bis rue de l' Europe 31130 BALMA T: 05 61 241 141 F: 05 61 712 326			éch. : 1/500

PLAN DE COMPOSITION

PA4

le 12-06-2012 ind. B